

Accueil de loisirs Montbozon

CONTACTS :

- 03 84 76 14 68
- periscolaire.montbozon@ccpmc.fr
- Z.A Le vey du soleil 70230 Montbozon
- Accueil les mercredis de 7h30 à 18h30

ACCUEIL
DE
LOISIRS

Montbozon

Les Mercredis Septembre - Octobre 2024

DU 11/09/2024 - 16/10/2024

MATIN

APRÈS-MIDI

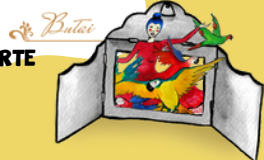
MATIN

APRÈS-MIDI

4/09/2024

Atelier Kamishibai

DÉCOUVERTE



Atelier sportif



Le relais

11/09/2024

AMUSONS NOUS ENSEMBLE

On se connaît ?



Projet des enfants
thématique du
"Grand jeu"

LES NEURONES CHAUFFENT !

18/09/2024

Atelier Kamishibai

À TOI DE
CRÉER !



Atelier sportif



Athlétisme

25/09/2024

AMUSONS NOUS ENSEMBLE

Mr Météo, nuage
ou soleil ?



Projet des enfants
thématique du
"Grand jeu"

ON AVANCE !

2/10/2024

Atelier Kamishibai

RÉPÉTITIONS !



Atelier sportif



Autour des ballons

9/10/2024

AMUSONS NOUS ENSEMBLE

Avançons ensemble!



Projet des enfants
thématique du
"Grand jeu"

PRÊTS, PARTEZ !

16/10/2024

Journée intergénérationnelle avec Age et Vie

Représentation du
spectacle Kamishibai

&

Atelier sportif
adapté à tous



Mey!

Bonjour à tous !



Toute l'équipe de l'accueil de loisirs de Montbozon est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle période.

Voici le programme **des Mercredis loisirs pour la période de Septembre - Octobre 2024**.
Durant cette période votre enfant aura l'opportunité de découvrir différents ateliers:

- Atelier Kamishibai, découverte de l'outil, création d'histoire.
- Atelier sportif, initiation à différents sports avec animatrice diplômée.
- Un Atelier projet des enfants, où les enfants vont créer leur projet à travers la thématique du grand jeu.
- Un Atelier autour du vivre ensemble.

Cette période se terminera par une rencontre intergénérationnelle à travers différents temps forts tels que la représentation de l'atelier Kamishibai et la participation à l'atelier sportif adapté à tous les publics.

Modalité de réservation:

Vous pouvez inscrire ou désinscrire vos enfants via le portail famille. Vous avez la possibilité d'inscrire au mois, à la période ou maximum 48h à l'avance.

L'inscription sera facturée en cas d'annulation sans justificatif ou hors délais.

Un dossier administratif doit avoir été constitué au préalable ou sera à rendre avant le premier mercredi réservé.

Belle période à tous,

À très vite à l'accueil de loisirs

